



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25800436500023	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SOMME NUMERIQUE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TGAA

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : INFRASTRUCTURES NUMERIQUES (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 27

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 28

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 29

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 31

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 32

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 33

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 34

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 35

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 37

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 163 510,00	14 163 510,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	14 163 510,00	14 163 510,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	58 168 010,00	58 168 010,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	58 168 010,00	58 168 010,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	72 331 520,00	72 331 520,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 447 120,00	0,00	3 026 240,00	3 026 240,00	3 026 240,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	682 250,00	0,00	797 780,00	797 780,00	797 780,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 129 370,00	0,00	3 824 020,00	3 824 020,00	3 824 020,00
66	Charges financières	1 576 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	32 000,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 757 370,00	0,00	6 339 020,00	6 339 020,00	6 339 020,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 957 230,00		2 307 190,00	2 307 190,00	2 307 190,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 598 000,00		5 517 300,00	5 517 300,00	5 517 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 555 230,00		7 824 490,00	7 824 490,00	7 824 490,00
TOTAL		14 312 600,00	0,00	14 163 510,00	14 163 510,00	14 163 510,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 163 510,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 355 000,00	0,00	2 880 500,00	2 880 500,00	2 880 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 614 000,00	0,00	3 865 200,00	3 865 200,00	3 865 200,00
75	Autres produits de gestion courante	6 543 600,00	0,00	5 177 000,00	5 177 000,00	5 177 000,00
Total des recettes de gestion des services		12 512 600,00	0,00	11 922 700,00	11 922 700,00	11 922 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 512 600,00	0,00	11 922 700,00	11 922 700,00	11 922 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 800 000,00		2 240 810,00	2 240 810,00	2 240 810,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 800 000,00		2 240 810,00	2 240 810,00	2 240 810,00
TOTAL		14 312 600,00	0,00	14 163 510,00	14 163 510,00	14 163 510,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 163 510,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 583 680,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	281 269,05	0,00	379 000,00	379 000,00	379 000,00
21	Immobilisations corporelles	12 204 605,62	0,00	12 254 100,00	12 254 100,00	12 254 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 012 621,40	0,00	39 094 000,00	39 094 000,00	39 094 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		44 498 496,07	0,00	51 727 100,00	51 727 100,00	51 727 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 122 000,00	0,00	4 200 000,00	4 200 000,00	4 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 122 000,00	0,00	4 200 000,00	4 200 000,00	4 200 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		47 620 496,07	0,00	55 927 100,00	55 927 100,00	55 927 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 800 000,00		2 240 810,00	2 240 810,00	2 240 810,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		100,00	100,00	100,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 800 000,00		2 240 910,00	2 240 910,00	2 240 910,00
TOTAL		49 420 496,07	0,00	58 168 010,00	58 168 010,00	58 168 010,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	58 168 010,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	18 785 449,64	0,00	12 055 000,00	12 055 000,00	12 055 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	24 065 131,73	0,00	38 288 420,00	38 288 420,00	38 288 420,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		42 850 581,37	0,00	50 343 420,00	50 343 420,00	50 343 420,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		42 850 581,37	0,00	50 343 420,00	50 343 420,00	50 343 420,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 960 230,00		2 307 190,00	2 307 190,00	2 307 190,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 598 000,00		5 517 300,00	5 517 300,00	5 517 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		100,00	100,00	100,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 558 230,00		7 824 590,00	7 824 590,00	7 824 590,00
TOTAL		52 408 811,37	0,00	58 168 010,00	58 168 010,00	58 168 010,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	58 168 010,00
---	----------------------

Pour information :



Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION
FONCTIONNEMENT (8)**

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 026 240,00		3 026 240,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	797 780,00		797 780,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	5 517 300,00	5 517 300,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 307 190,00	2 307 190,00
	Dépenses d'exploitation – Total	6 339 020,00	7 824 490,00	14 163 510,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 163 510,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 240 810,00	2 240 810,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 200 000,00	0,00	4 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	379 000,00	0,00	379 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	12 254 100,00	100,00	12 254 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	39 094 000,00	0,00	39 094 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	55 927 100,00	2 240 910,00	58 168 010,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	58 168 010,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 880 500,00		2 880 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	3 865 200,00		3 865 200,00
75	Autres produits de gestion courante	5 177 000,00		5 177 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 240 810,00	2 240 810,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		11 922 700,00	2 240 810,00	14 163 510,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 163 510,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	12 055 000,00	0,00	12 055 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	38 288 420,00	0,00	38 288 420,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	100,00	100,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 517 300,00	5 517 300,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 307 190,00	2 307 190,00
Recettes d'investissement – Total		50 343 420,00	7 824 590,00	58 168 010,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	58 168 010,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 447 120,00	3 026 240,00	3 026 240,00
604	Achats d'études, prestations de services	35 140,00	157 140,00	157 140,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	1 500,00	1 500,00
6066	Carburants	2 700,00	5 500,00	5 500,00
611	Sous-traitance générale	805 000,00	800 000,00	800 000,00
6132	Locations immobilières	66 000,00	65 000,00	65 000,00
6135	Locations mobilières	17 500,00	17 500,00	17 500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 150 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	60 000,00	60 000,00	60 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	700,00	700,00
6156	Maintenance	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6161	Multirisques	2 500,00	5 500,00	5 500,00
618	Divers	0,00	13 500,00	13 500,00
6226	Honoraires	8 800,00	13 800,00	13 800,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6233	Foires et expositions	0,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	8 000,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages et déplacements	850,00	3 500,00	3 500,00
6256	Missions	1 000,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	0,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	17 970,00	27 600,00	27 600,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	10 000,00	10 000,00
6287	Remboursements de frais	238 100,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	127 000,00	127 000,00
6288	Autres	660,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	2 400,00	1 000,00	1 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 500,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	682 250,00	797 780,00	797 780,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	141 400,00	114 180,00	114 180,00
6411	Salaires, appointements, commissions	516 000,00	656 700,00	656 700,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	10 050,00	10 900,00	10 900,00
648	Autres charges de personnel	14 800,00	16 000,00	16 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		3 129 370,00	3 824 020,00	3 824 020,00
66	Charges financières (b) (8)	1 576 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 556 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	20 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	20 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	32 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	32 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 757 370,00	6 339 020,00	6 339 020,00
023	Virement à la section d'investissement	4 957 230,00	2 307 190,00	2 307 190,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 598 000,00	5 517 300,00	5 517 300,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 598 000,00	5 517 300,00	5 517 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 555 230,00	7 824 490,00	7 824 490,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 555 230,00	7 824 490,00	7 824 490,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 312 600,00	14 163 510,00	14 163 510,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)

0,00

+

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES -

Envoyé en préfecture le 03/02/2023
Reçu en préfecture le 03/02/2023
Publié le 03/02/2023
ID : 080-258004365-20230123-230123_CS_DEL3-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
			=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			14 163 510,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	885 065,54
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	885 065,54
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 355 000,00	2 880 500,00	2 880 500,00
704	Travaux	500 000,00	720 000,00	720 000,00
706	Prestations de services	500 000,00	655 000,00	655 000,00
7083	Locations diverses	200 000,00	200 000,00	200 000,00
7087	Remboursement de frais	1 155 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	1 305 500,00	1 305 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 614 000,00	3 865 200,00	3 865 200,00
74	Subventions d'exploitation	3 614 000,00	3 865 200,00	3 865 200,00
75	Autres produits de gestion courante	6 543 600,00	5 177 000,00	5 177 000,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	100 000,00	100 000,00	100 000,00
757	Redevances des fermiers, concession...	6 443 600,00	5 077 000,00	5 077 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		12 512 600,00	11 922 700,00	11 922 700,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 512 600,00	11 922 700,00	11 922 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 800 000,00	2 240 810,00	2 240 810,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 800 000,00	2 240 810,00	2 240 810,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 800 000,00	2 240 810,00	2 240 810,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 312 600,00	14 163 510,00	14 163 510,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 163 510,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	281 269,05	379 000,00	379 000,00
2031	Frais d'études	26 744,05	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	202 525,00	350 000,00	350 000,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	51 000,00	27 000,00	27 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	12 204 605,62	12 254 100,00	12 254 100,00
2111	Terrains nus	0,00	51 100,00	51 100,00
2135	Installations générales, agencements	725 256,44	1 110 000,00	1 110 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	11 447 147,18	11 075 000,00	11 075 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	32 202,00	18 000,00	18 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	32 012 621,40	39 094 000,00	39 094 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	32 012 621,40	39 094 000,00	39 094 000,00
Total des dépenses d'équipement		44 498 496,07	51 727 100,00	51 727 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 122 000,00	4 200 000,00	4 200 000,00
1641	Emprunts en euros	3 122 000,00	4 200 000,00	4 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 122 000,00	4 200 000,00	4 200 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		47 620 496,07	55 927 100,00	55 927 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 800 000,00	2 240 810,00	2 240 810,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 800 000,00	2 240 810,00	2 240 810,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	370 000,00	625 830,00	625 830,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	480 000,00	545 710,00	545 710,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	490 000,00	512 680,00	512 680,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	50 000,00	76 420,00	76 420,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	330 000,00	396 240,00	396 240,00
13918	Autres subventions d'équipement	80 000,00	83 930,00	83 930,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	100,00	100,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	100,00	100,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 800 000,00	2 240 910,00	2 240 910,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		49 420 496,07	58 168 010,00	58 168 010,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	58 168 010,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	18 785 449,64	12 055 000,00	12 055 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	12 053 749,42	8 250 000,00	8 250 000,00
1312	Subv. équipt Régions	1 900 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
1313	Subv. équipt Départements	1 907 700,22	1 500 000,00	1 500 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	250 000,00	205 000,00	205 000,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	2 604 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	70 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	24 065 131,73	38 288 420,00	38 288 420,00
1641	Emprunts en euros	24 065 131,73	38 288 420,00	38 288 420,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		42 850 581,37	50 343 420,00	50 343 420,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		42 850 581,37	50 343 420,00	50 343 420,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 960 230,00	2 307 190,00	2 307 190,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 598 000,00	5 517 300,00	5 517 300,00
28031	Frais d'études	77 000,00	52 710,00	52 710,00
28032	Frais de recherche et de développement	56 000,00	46 410,00	46 410,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	12 000,00	12 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	5 650,00	5 650,00
28151	Installations complexes spécialisées	3 200 000,00	4 367 080,00	4 367 080,00
28181	Installations générales, agencements	1 200 000,00	1 013 900,00	1 013 900,00
28183	Matériel de bureau et informatique	65 000,00	19 550,00	19 550,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 558 230,00	7 824 490,00	7 824 490,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	100,00	100,00
2033	Frais d'insertion	0,00	100,00	100,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		9 558 230,00	7 824 590,00	7 824 590,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		52 408 811,37	58 168 010,00	58 168 010,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	58 168 010,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					127 961 516,00									
1641 Emprunts en euros (total)					127 961 516,00									
1	SOCIETE GENERALE	15/09/2004	15/09/2004	15/09/2005	2 500 000,00	V	Euribor 12M + 0.06	2,465	2,501	EUR	A	P	O	A-1
10	CAISSE D'EPARGNE	01/09/2007	31/12/2007	25/10/2008	2 193 021,00	F	Taux fixe à 4.8 %	4,800	4,800	EUR	A	P	O	A-1
11	CREDIT AGRICOLE	21/08/2009	24/08/2009	31/01/2010	775 000,00	F	Taux fixe à 4.31 %	4,310	4,310	EUR	A	P	O	A-1
12	CREDIT AGRICOLE	04/03/2010	17/03/2010	15/03/2011	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,730	EUR	A	P	O	A-1
13	CAISSE D'EPARGNE	27/09/2010	06/10/2010	25/01/2011	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.14 %	3,140	3,140	EUR	A	P	O	A-1
14	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2010	15/12/2010	25/03/2011	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,350	EUR	A	P	O	A-1
15	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/01/2012	12/02/2012	01/02/2013	800 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
18	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	103 875,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,720	EUR	A	P	O	A-1
19	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	142 250,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,720	EUR	A	P	O	A-1
2	SFIL CAFFIL	31/03/2005	01/04/2005	01/04/2006	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	P	O	A-1
20	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	110 500,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,720	EUR	A	P	O	A-1
2015-T01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 139 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1
2015-T02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 273 800,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le 03/02/2023



ID : 080-258004365-20230123-230123_CS_DEL3-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2015-T03	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 719 200,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1
2015-T04	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/04/2015	01/04/2020	01/04/2021	2 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
2015-T05	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	01/04/2020	01/04/2021	1 800 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
2015-T06	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	01/04/2020	01/04/2021	1 000 790,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
2019-35	CAISSE D'EPARGNE	27/11/2019	25/12/2019	25/12/2020	275 570,00	F	Taux fixe à 1.17 %	1,170	1,170	EUR	A	P	O	A-1
2020-T01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/06/2020	21/07/2020	01/07/2021	8 759 407,20	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret	1,510	1,510	EUR	A	C	O	A-1
2020-T01-Reliquat	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/06/2020	23/06/2020	01/07/2026	6 944 710,40	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret	1,510	1,532	EUR	X	C	O	A-1
2020-T02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/06/2020	30/09/2020	01/09/2021	12 295 882,40	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret	1,510	1,510	EUR	A	C	O	A-1
2020-T03	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/06/2020	27/12/2021	01/12/2022	10 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret	1,510	1,510	EUR	A	P	O	A-1

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le 03/02/2023



ID : 080-258004365-20230123-230123_CS_DEL3-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Caractéristique des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2022-37	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/02/2022	22/02/2025	07/02/2026	5 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.53)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,530	1,536	EUR	X	P	O	A-1
2022-38	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/02/2022	22/02/2022	07/02/2026	1 235 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.53)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,530	1,536	EUR	X	P	O	A-1
2022-39	BANQUE POSTALE	24/10/2022	14/11/2022	01/03/2023	8 000 000,00	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,392	EUR	T	C	O	A-1
24	CREDIT AGRICOLE	15/04/2016	15/06/2016	15/09/2016	276 000,00	F	Taux fixe à 1.43 %	1,430	1,438	EUR	T	P	O	A-1
28	SFIL CAFFIL	06/02/2018	19/03/2018	01/03/2019	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	1,880	EUR	A	P	O	A-1
29	SFIL CAFFIL	25/06/2018	09/07/2018	01/08/2019	2 505 384,00	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	1,810	EUR	A	P	O	A-1
3	CREDIT AGRICOLE	15/02/2005	21/02/2005	21/02/2006	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	C	O	A-1
32	SFIL CAFFIL	11/06/2019	25/06/2019	01/07/2020	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.58 %	1,580	1,580	EUR	A	P	O	A-1
33	SFIL CAFFIL	11/06/2019	25/06/2019	01/07/2020	1 112 126,00	F	Taux fixe à 1.58 %	1,580	1,580	EUR	A	P	O	A-1
34	BANQUE POSTALE	05/11/2019	15/11/2019	01/12/2020	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.03 %	1,030	1,030	EUR	A	C	O	A-1
35	SFIL CAFFIL	26/04/2022	03/05/2022	01/09/2022	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,731	EUR	T	C	O	A-1
36	BANQUE POSTALE	26/04/2022	01/06/2022	01/09/2022	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,731	EUR	T	C	O	A-1
4	CREDIT AGRICOLE	15/02/2005	13/05/2005	13/05/2006	2 500 000,00	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,830	EUR	A	C	O	A-1
5	SFIL CAFFIL	07/07/2005	19/07/2005	01/08/2006	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,800	EUR	A	P	O	A-1
6	SFIL CAFFIL	07/07/2005	30/11/2005	01/12/2006	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,880	EUR	A	P	O	A-1
7	CREDIT AGRICOLE	19/12/2005	29/12/2005	30/06/2007	6 000 000,00	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	3,920	EUR	A	P	O	A-1
8	SFIL CAFFIL	13/12/2006	28/12/2006	01/04/2008	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,090	EUR	A	P	O	A-1
9	CREDIT AGRICOLE	18/04/2007	03/08/2007	03/08/2008	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	4,370	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le 03/02/2023



ID : 080-258004365-20230123-230123_CS_DEL3-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Proportion d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					127 961 516,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		92 823 968,71					4 103 328,37	2 496 979,39	0,00	1 098 042,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		92 823 968,71					4 103 328,37	2 496 979,39	0,00	1 098 042,00
1	N	0,00	A-1	1 279 243,90	11,71	F	Taux fixe à 3.87 %	3,870	85 773,31	49 506,74	0,00	13 343,00
10	N	0,00	A-1	1 466 930,96	14,82	F	Taux fixe à 4.8 %	4,800	69 010,69	70 412,69	0,00	12 115,31
11	N	0,00	A-1	130 624,21	1,08	F	Taux fixe à 4.31 %	4,310	63 934,34	5 629,90	0,00	2 634,80
12	N	0,00	A-1	492 331,84	2,21	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	158 138,72	18 363,98	0,00	9 868,44
13	N	0,00	A-1	233 639,31	2,07	F	Taux fixe à 3.14 %	3,140	75 484,73	7 336,27	0,00	4 621,19
14	N	0,00	A-1	235 705,74	2,23	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	75 994,33	7 896,14	0,00	4 087,06
15	N	0,00	A-1	327 147,61	4,08	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	59 787,91	14 754,36	0,00	11 019,60
18	N	0,00	A-1	33 042,73	2,07	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	10 826,95	568,33	0,00	355,57
19	N	0,00	A-1	45 249,86	2,07	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	14 826,79	778,30	0,00	486,94
2	N	0,00	A-1	2 895 917,50	12,25	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	173 623,80	117 284,66	0,00	82 383,41
20	N	0,00	A-1	35 150,11	2,07	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	11 517,48	604,58	0,00	378,25
2015-T01	N	0,00	A-1	820 080,00	17,42	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,000	45 560,00	16 401,60	0,00	17 986,08
2015-T02	N	0,00	A-1	917 136,00	17,42	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,000	50 952,00	18 342,72	0,00	20 114,72

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le 03/02/2023



ID : 080-258004365-20230123-230123_CS_DE13-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
2015-T03	N	0,00	A-1	1 237 824,00	17,42	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,000	68 768,00	24 756,48	0,00	27 148,08
2015-T04	N	0,00	A-1	1 840 000,00	22,25	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,000	80 000,00	36 800,00	0,00	52 604,44
2015-T05	N	0,00	A-1	1 656 000,00	22,25	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,000	72 000,00	33 120,00	0,00	47 344,00
2015-T06	N	0,00	A-1	920 726,80	22,25	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,000	40 031,60	18 414,54	0,00	26 323,00
2019-35	N	0,00	A-1	246 574,08	21,98	F	Taux fixe à 1.17 %	1,170	9 892,35	2 884,92	0,00	38,46
2020-T01	N	0,00	A-1	8 175 446,72	27,50	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,010	291 980,24	164 326,48	0,00	157 185,37
2020-T01-Reliquat	N	0,00	A-1	0,00	32,50	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,039	0,00	0,00	0,00	0,00
2020-T02	N	0,00	A-1	11 476 156,90	27,67	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,010	409 862,75	345 432,32	0,00	146 686,80
2020-T03	N	0,00	A-1	9 734 017,61	28,92	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,010	269 998,72	292 993,93	0,00	30 571,41
2022-37	N	0,00	A-1	0,00	32,10	V	(Livret A(Préfixé) + 0.53)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,536	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-38	N	0,00	A-1	1 235 000,00	32,10	V	(Livret A(Préfixé) + 0.53)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,546	0,00	37 420,50	0,00	15 500,62
2022-39	N	0,00	A-1	8 000 000,00	24,92	F	Taux fixe à 3.35 %	3,392	320 000,00	276 635,55	0,00	20 725,33

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le 03/02/2023



ID : 080-258004365-20230123-230123_CS_DEL3-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		
24	N	0,00	A-1	118 169,45	4,46	F	Taux fixe à 1.43 %	1,438	25 607,84	1 552,92	0,00	55,15
28	N	0,00	A-1	4 483 324,47	25,17	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	135 296,35	84 286,50	0,00	67 892,04
29	N	0,00	A-1	2 176 036,21	20,58	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	86 096,10	39 386,26	0,00	15 656,56
3	N	0,00	A-1	1 083 333,39	12,14	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	83 333,33	43 875,00	0,00	34 762,50
32	N	0,00	A-1	4 599 037,07	26,50	F	Taux fixe à 1.58 %	1,580	137 899,85	72 664,79	0,00	35 047,19
33	N	0,00	A-1	1 022 941,75	26,50	F	Taux fixe à 1.58 %	1,580	30 672,40	16 162,48	0,00	7 795,38
34	N	0,00	A-1	4 499 999,99	26,92	F	Taux fixe à 1.03 %	1,030	166 666,67	46 350,00	0,00	3 595,46
35	N	0,00	A-1	4 916 666,66	29,42	F	Taux fixe à 1.72 %	1,731	166 666,68	83 491,67	0,00	6 581,39
36	N	0,00	A-1	4 916 666,66	29,42	F	Taux fixe à 1.72 %	1,731	166 666,68	83 491,67	0,00	6 581,39
4	N	0,00	A-1	1 083 333,39	12,37	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	83 333,33	41 491,67	0,00	24 150,28
5	N	0,00	A-1	1 141 177,72	12,58	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	69 503,35	43 364,75	0,00	16 855,06
6	N	0,00	A-1	1 146 695,81	12,92	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	69 489,14	44 491,80	0,00	3 366,87
7	N	0,00	A-1	3 648 925,86	13,50	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	200 580,25	143 037,89	0,00	67 587,58
8	N	0,00	A-1	2 260 826,43	14,25	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	112 155,16	92 467,80	0,00	65 666,37
9	N	0,00	A-1	2 292 887,97	14,59	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	111 396,53	100 199,20	0,00	38 926,90
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le 03/02/2023



ID : 080-258004365-20230123-230123_CS_DEL3-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		92 823 968,71					4 103 328,37	2 496 979,39	0,00	1 098 042,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	40	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	92 823 968,71	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel et licence	2	25/11/2013
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	25/11/2013
L	Frais de recherche et de développement	5	25/11/2013
L	Voiture	7	25/11/2013
L	Mobilier	10	25/11/2013
L	Equipements techniques, matériel électrique ou électronique	5	25/11/2013
L	Matériel informatique du personnel affecté au pôle réseau	4	25/11/2013
L	Mat. inform. cœur de réseau et équipt néces. à l'activation du réseau	7	25/11/2013
L	Agencet et aménagt de bât, instal. Électron. et téléphonie	15	25/11/2013
L	Bâts légers, armoires de rue liées au réseau en fibre optique	10	25/11/2013
L	Infrastructure du réseau en fibre optique	40	18/11/2014

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		6 440 810,00	I 6 440 810,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 200 000,00	4 200 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 200 000,00	4 200 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 240 810,00	2 240 810,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 240 810,00	2 240 810,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	6 440 810,00	0,00	0,00	6 440 810,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES
A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 824 490,00	III 7 824 490,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		7 824 490,00	7 824 490,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	52 710,00	52 710,00
28032	Frais de recherche et de développement	46 410,00	46 410,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 000,00	12 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	5 650,00	5 650,00
28151	Installations complexes spécialisées	4 367 080,00	4 367 080,00
28181	Installations générales, agencements	1 013 900,00	1 013 900,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 550,00	19 550,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 307 190,00	2 307 190,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	7 824 490,00	0,00	0,00	0,00	7 824 490,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 6 440 810,00
Ressources propres disponibles	IV 7 824 490,00
Solde	V = IV – II (6) 1 383 680,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistante administrative et financière	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante comptable	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Chargé du déploiement FTTH	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Chef de projet réseaux et infrastructures	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable SIG	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien réseau	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	2,00	6,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Chargé de déploiement FTTH	B		484	0,00	A 3-3-2°	CDD
Chargé du déploiement FTTH	A	TECH	478	0,00	A 3-3-2°	CDD
Chargé du déploiement FTTH	A	TECH	540	0,00	A 3-3-2°	CDD
Chef de projet réseaux et infrastructures	A	TECH	673	0,00	A 3-3-2°	CDI
Responsable SIG	A	TECH	540	0,00	A 3-3-2°	CDI
Technicien réseau	B	TECH	534	0,00	A 3-3-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Technicien FTTH	B		457	0,00	A 3-b	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Syndicat mixte SOMME NUMERIQUE**Budget primitif exercice 2023 Budget principal et budgets annexes infrastructures numériques et centre de services numériques**

Nombre de membres en exercice : 46

Date de la convocation :

17/01/2023

Membres présents : 23

VOTES POUR : 31

Suffrages exprimés : 31

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le Président,
Philippe Varlet

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session à AMIENS le 23/01/2023

BEAUFILS Christian <i>Visio</i>	DELFOSSÉ Jean-Philippe	JACOB Claude	PAYEN Jean-Dominique <i>Visio</i>
BEAUMONT Joël	DEMARCY Denis <i>pourvoir</i>	JACQUES Laurent	PENAUD Guy
BIHET Arnaud	DONA Mario	LEBRUN Christian <i>Visio</i>	POUPART Patricia <i>pourvoir</i>
BLOCKLET Patrick <i>Visio</i>	DURIEUX François	LECOMTE Frédéric	ROY Mathilde
HAZARD Guy	FAUVET Frédéric	LEFEBVRE Julien	SAINTYVES Bruno
DE JENLIS Hubert <i>Visio</i>	FOUCAULT Marc <i>pourvoir</i>	LEMAIRE Anna-Maria	THUEUX Jacky
DE MONCLIN Arnaud <i>Visio</i>	FOURNIER Jean-Michel <i>Visio</i>	LHOMME Brigitte	TRABOUILLET Romuald
DE WAZIERS Isabelle	FRION Fabrice	MAILLE Michael	VASSENT Christophe
DEBEUGNY François <i>pourvoir</i>	GEST Alain <i>Visio</i>	MAILLE BARBARE Françoise <i>Visio</i>	WALIGORA Jean-Luc <i>Visio</i>
DECLÉ Paul-Eric	GORRIEZ Jean <i>Visio</i>	MAROTTE Philippe <i>Visio</i>	
DEFRANCE Hervé <i>Visio</i>	HECQUET James	MASSET Jacques	
DELETRE Margaux	HEROUART Josiane	PARSIS Laurent <i>Visio</i>	